



RÉMY COINTREAU

Responsabilité Sociale et Environnementale

ENTREPRISE RESPONSABLE (RSE)

UNE POLITIQUE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE, INDISSOCIABLE DE NOTRE STRATÉGIE DE VALEUR

Stratégie économique et politique RSE sont intimement liées à toutes les facettes de notre activité. Nous veillons avec la même rigueur et la même créativité aussi bien à notre développement économique qu'à la préservation des ressources naturelles et à la valorisation des talents.

Notre stratégie RSE s'appuie au quotidien sur une politique déployée au niveau local et international.

Sur nos sites de production comme dans nos pratiques commerciales, nous mettons en œuvre nos engagements : progresser de manière résolue et améliorer nos pratiques de façon continue.

Innovation et pragmatisme guident notre organisation pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Cet état d'esprit est partagé par l'ensemble de nos parties prenantes, collaborateurs, fournisseurs, actionnaires et tous nos autres publics. Cela nous permet de faire de notre politique RSE une véritable valeur ajoutée dans le développement de nos marques.

Les enseignements tirés des actions menées jusqu'à présent nous permettent de structurer notre plan RSE 2015, programme triennal pour une croissance responsable. Ce plan nous engagera sur des objectifs et des résultats qui seront communiqués, chaque année, de manière transparente. Nous continuerons à développer des actions de progrès autant que nécessaire. En pleine cohérence avec la quête de perfection qui anime l'ensemble du Groupe.

UNE POLITIQUE DE RSE VOLONTARISTE ET TRANSPARENTE

La transparence des informations que nous communiquons est sans aucun doute la meilleure preuve de notre engagement dans une politique RSE tangible et réaliste. Pour la première année, la vérification volontaire d'une sélection d'indicateurs environnementaux a été effectuée par un tiers externe, les équipes spécialisées en Environnement et Développement Durable d'Ernst & Young. Les indicateurs environnementaux traditionnellement utilisés sont complétés par des ratios en lien avec la production (valeurs par caisse standard).

Notre impératif sera, à compter du prochain exercice 2012/2013, de répondre aux exigences de l'article 225 du Grenelle de l'Environnement relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale.

Année après année, nous menons une politique RSE pérenne et toujours très cohérente avec notre stratégie. Sa structuration consolide nos engagements et nous permet désormais de nous engager sur des objectifs précis.

Par exemple, en anticipant la législation : concernant les émissions de gaz à effet de serre (GES), nous avons commencé leur évaluation sur nos sites depuis quelques années, ce qui a permis d'initier la réduction de notre impact carbone avant que les textes issus du

Grenelle de l'Environnement ne soient publiés. Nos actions se structurent désormais autour d'indicateurs et d'objectifs définis dans le cadre du bilan carbone complet du groupe et du prochain plan de réduction des émissions de GES.

De façon plus générale, nous avons en effet la conviction que les contraintes réglementaires doivent être vues comme des leviers pour plus de rigueur. En anticipant les réglementations, nous préparons et nous sensibilisons nos équipes tout en favorisant notre croissance. D'ailleurs, la préparation de la mise en application du décret concernant le reporting RSE (entrant en vigueur au 31 décembre 2012), a été effectuée dans la sérénité.

Action majeure de l'année dans le domaine de la gouvernance RSE, nous avons préparé sur l'exercice notre Code éthique des affaires. Il permet de doter le groupe d'un document de référence unique qui associe les règles de conduite édictées par tous les Départements de Rémy Cointreau, les engagements RSE et les principes directeurs internationaux auxquels nous adhérons : Global Compact, recommandations de l'OCDE.

Ce Code éthique aborde en six grands chapitres :

- les principes de comportement (incluant notamment les questions de conflit d'intérêt ou de corruption) ;
- le respect des normes de l'environnement et du travail intégrant les normes en vigueur ;
- la protection de la vie privée ;
- l'auto-régulation des pratiques, en termes de communication responsable, de consommation et d'engagements envers nos clients consommateurs et fournisseurs ;
- le respect des lois ;
- et enfin la protection des actifs.

Ce projet, lancé sous l'impulsion de la direction générale est destiné à tous les collaborateurs, dans tous les pays où le groupe est présent. Le document sera traduit en anglais, français et chinois puis élargi à toutes les langues pratiquées dans le Groupe. Les collaborateurs y seront sensibilisés sur le prochain exercice afin qu'il devienne un véritable repère interne.

Pour que le Code éthique soit appliqué par tous, un mécanisme de contrôle et d'alerte en cas de manquement a été prévu, ainsi qu'un dispositif de suivi et des sanctions possibles. Ces mesures s'accompagneront d'audits internes et externes.

INSCRIRE NOS ENGAGEMENTS SOUS LA NORME ISO 26000

Groupe international, adhérent au Global Compact depuis 2003, Rémy Cointreau appuie sa stratégie sur les référentiels mondiaux. Nous avons délibérément choisi de compléter nos engagements internationaux en inscrivant notre politique RSE sous l'égide de la norme ISO 26000. Dès l'année prochaine, les 6 axes de notre stratégie seront restructurés selon cette nouvelle norme.

La cohérence est donc complète entre notre politique et l'adaptation aux nouveaux enjeux liés à la RSE en termes d'évolutions législatives et normatives, de changements climatiques, ou encore de rapports sur les conditions de travail.

Evolution majeure pour le Groupe, une nouvelle rubrique « Gouvernance RSE » rassemble désormais les éléments relatifs au management de la RSE. Nos autres axes sont tous présents et inscrits dans les chapitres « Conditions de travail et droits de l'homme », « Viticulture et environnement », « Loyauté des pratiques », « Consommateurs » et « Citoyenneté ». Cette adhésion à la norme ISO 26000 voit sa traduction concrète à court terme dans la seconde Charte RSE (en cours d'édition). Ainsi, à moyen terme, nos engagements et actions pourront faire l'objet d'une évaluation ISO 26000, complétant ainsi les certifications déjà acquises et renouvelées régulièrement, notamment celles se rapportant aux référentiels ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001 et ISO 22000.

Nous souhaitons entraîner dans la même dynamique tous nos fournisseurs et parties prenantes.

VITICULTURE

Notre engagement : mettre en œuvre sur nos domaines et promouvoir auprès de nos fournisseurs des modes de culture économiquement compétitifs et respectueux de l'environnement, associés à des savoir-faire traditionnels.

UNE DÉMARCHE DE CERTIFICATIONS TOURNÉE VERS L'EXEMPLARITÉ

Les certifications environnementales sont le meilleur moyen de garantir à nos clients la mise en œuvre de processus stricts encadrant nos pratiques en matière de viticulture. Les Domaines Rémy Martin de Cognac ont obtenu dès 2007 la certification agriculture raisonnée. Les collaborateurs de Cognac ont d'ailleurs bénéficié de 22 jours de formation pour continuer à se former aux applications de l'agriculture raisonnée (*Correspondance indicateur GRI : LA 10*).

Le Grenelle de l'Environnement établit une nouvelle certification, celle dite d'Agriculture à Haute Valeur Environnementale (AHVE) qui intègre en les renforçant les critères de l'agriculture raisonnée. Dès sa mise en application en juin 2011, nous avons pris les dispositions nécessaires pour transformer la certification agriculture raisonnée de nos domaines de Cognac en certification AHVE de niveau 2. Le changement devrait être effectif après un audit de contrôle, avec pour objectif d'atteindre le niveau 3 (niveau d'excellence) de la certification d'ici la fin de l'exercice 2012/2013.

BONNES PRATIQUES DES VITICULTEURS ET VALORISATION DE LEUR SAVOIR-FAIRE

Fer de lance des bonnes pratiques qu'il promeut, Rémy Cointreau agit en direction des viticulteurs de l'Alliance Fine Champagne pour les sensibiliser aux nombreuses normes et réglementations sur les problématiques environnementales. Le groupe a initié un projet d'auto-évaluation des pratiques réalisé en collaboration avec un institut de formation. L'évaluation réalisée, les viticulteurs ont ensuite été invités à la restitution des résultats accompagnée de conseils et d'une démonstration du traitement des effluents d'un site des Domaines Rémy Martin. Au total, près de 170 personnes ont été ainsi reçues et sensibilisées durant le mois d'avril 2011.

De la même manière, les audits d'évaluations HACCP sur la sécurité alimentaire sont toujours suivis de conseils pratiques, de réflexions communes sur la mise en place de solutions alternatives ou d'une assistance sur les formalités administratives.

En parallèle, le groupe évalue les conditions de faisabilité d'une certification collective AHVE, pour les viticulteurs de l'Alliance Fine Champagne. Un groupe pilote a déjà été mis en place. Le bénéfice individuel est réel pour les viticulteurs en termes de valorisation de leur métier, parfois dégradé par l'image d'une utilisation excessive de produits phytosanitaires. La certification collective leur offre au contraire la possibilité de faire valoir un comportement responsable.

En se fixant un niveau élevé d'exigences, Rémy Cointreau fait non seulement la preuve de sa conviction environnementale mais donne aussi l'exemple pour les viticulteurs de l'Alliance Fine Champagne.

Enfin, le groupe encourage non seulement les meilleures pratiques viticoles, mais récompense également le savoir-faire de ses fournisseurs. Chaque année, la cérémonie des « Centaures de la distillation, » est l'occasion pour le groupe de saluer la qualité du travail de ses bouilleurs de cru.

DES MODES DE CULTURE RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Les Domaines Rémy Martin poursuivent leur programme de réduction d'utilisation de produits phytosanitaires. Le site est engagé depuis 2011 dans le plan Ecophyto 2018, en tant que membre du réseau des fermes DEPHY Ecophyto. L'objectif est une réduction à horizon 2018 de 50% des doses d'application de produits phytosanitaires comme le prévoit le Grenelle de l'Environnement. En 2011/2012, l'utilisation de ces produits sur les domaines est 30% inférieure aux doses homologuées et 100% des pesticides utilisés sont inoffensifs pour la nature. À terme, le groupe souhaite montrer qu'il est possible de développer des systèmes de culture durables, économes en pesticides et performants. Nous fournissons un effort particulier pour former nos salariés à la bonne utilisation des produits phytosanitaires. La réglementation prévoit en effet que l'ensemble des personnes qui utilisent ces produits devront avoir obtenu un certificat individuel de formation d'ici à 2014 : c'est d'ores et déjà chose faite pour l'ensemble des salariés des Domaines Rémy Martin, soit une vingtaine de personnes. Fidèle à son principe d'exemplarité, Rémy Martin encourage les viticulteurs à se former à leur tour et à initier la réflexion en accueillant sur ses domaines un forum « pulvérisation » organisé par la Chambre d'agriculture de Charente. Cette journée de formation a donné lieu à l'édition d'une vidéo mise en ligne sur Internet.

Pour préserver la biodiversité sur ses domaines et pratiquer des modes de culture équilibrés, 31% des surfaces des domaines font l'objet d'enherbement naturel, une alternative saine au désherbage. Cela fait maintenant 5 ans que l'on n'y emploie plus de désherbant chimique. Nous maîtrisons les apports de fertilisants grâce aux analyses de sols régulières : 8 ont eu lieu cette année à Cognac. Enfin 100% des vignobles utilisent des prédateurs naturels pour éviter la prolifération d'insectes nuisibles aux vignes.

QUALITÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

Notre engagement : garantir la qualité haut de gamme de nos produits, par des investissements continus en recherche, une exigence permanente de qualité, de sécurité alimentaire et de sécurité industrielle, et des actions suivies de préservation de l'environnement.

Le périmètre de reporting concerne les sociétés E. Rémy Martin à Cognac et Cointreau à Angers. Il est précisé dans la note méthodologique du reporting des indicateurs environnementaux.

Certifications, évaluation des dépenses énergétiques, diminution de la consommation des ressources naturelles, bilan carbone et réduction des émissions CO₂, préservation de la biodiversité et enfin vérification des informations RSE par les Commissaires aux comptes du Groupe, tous les moyens d'action sont envisagés pour faire de notre performance écologique un levier de réussite économique.

Les investissements financiers pour mener à bien ces actions, s'élèvent cette année à 4 millions d'euros, en augmentation de 12% par rapport à l'exercice précédent (*Correspondance indicateur GRI : EN30*).

UNE POLITIQUE DE CERTIFICATIONS DÉTERMINÉE À RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOTRE ACTIVITÉ

Les actions liées à la qualité, à la sécurité et à l'environnement sont un enjeu majeur pour Rémy Cointreau. Notre politique de certifications vise à garantir un haut niveau d'exigences dans ces domaines. L'application des référentiels liés au management environnemental, à la qualité et à la sécurité alimentaire et industrielle est partie intégrante de notre activité quotidienne. En témoignent les renouvellements à Angers des certifications ISO 9001 et ISO 22000 et à Cognac de la certification ISO 14001. Des audits de suivi ISO 9001 et ISO 22000 ont été réalisés à Cognac et ont confirmé la réalité des engagements du site, tout comme les audits de suivi ISO 14001 et OHSAS 18001 à Angers.

Cette politique nous conduit à mettre en place des actions de formation. Cela a été le cas à Angers, qui a formé à la « vigilance qualité » les opérateurs de conditionnement. De façon plus large, 2 519 heures de formation QSE ont été consacrées aux aspects qualité, sécurité environnement, soit 359 personnes formées (*Correspondance indicateur GRI : LA 10*).

La sécurité des personnes et des biens reste également un sujet d'importance. 1,6 million d'euros ont été consacrés aux dépenses pour la sécurité. 349 personnes ont été formées cette année à la sécurité (*Correspondance indicateur GRI : LA 10*). À Cognac, plus de 140 audits internes ont été menés pour s'assurer du respect des consignes de sécurité.

En matière de prévention, les sites ont mis en place des fiches de situations à risques qui permettent d'identifier les situations potentiellement dangereuses et de mettre en place les moyens de prévention nécessaires. Des exercices d'évacuation sont pratiqués régulièrement sur les sites. Le nombre d'accidents du travail reste stable et faible : taux de fréquence : 13 ;
taux de gravité : 0,25.

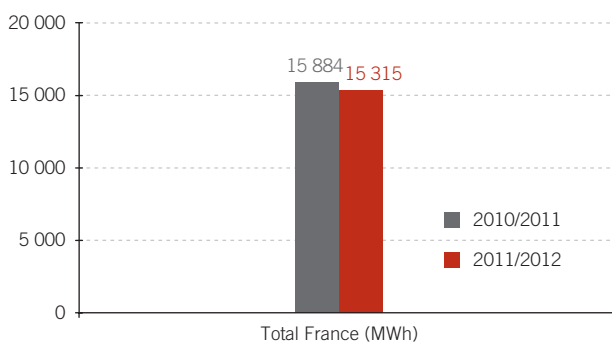
Une attention a été également portée spécifiquement sur les fournisseurs d'articles directement en contact avec les produits. Dans ce cadre, tous les fournisseurs de capsules ont été audités cette année, en lien avec le référentiel de sécurité alimentaire ISO 22000.

Dès l'année prochaine, Cognac mettra en place une certification intégrée, qui inclura les 3 référentiels ISO 9001, ISO 14001 et ISO 22000.

CONSUMMATIONS D'ÉNERGIES

La consommation totale d'énergie de Rémy Cointreau est en diminution de 3,6%, soit une baisse en valeur de 15 884 à 15 315 MWh (*Correspondance indicateurs GRI : EN5*).

Consommation totale d'énergie



Pour l'exercice 2011/2012, la consommation totale d'énergie s'élève à 3,56 kWh par caisse standard.

Énergies directes (gaz et fioul)

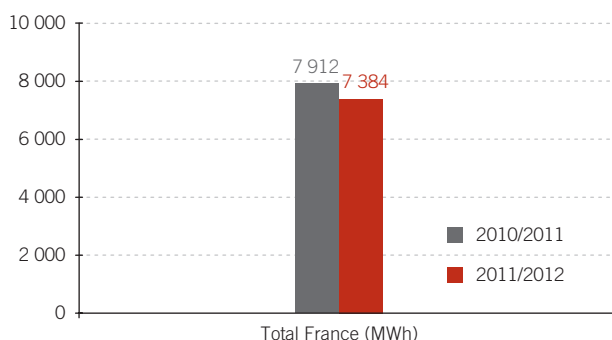
Les consommations d'énergie directe enregistrent une diminution de 6,7%, passant de 7 912 à 7 384 MWh. (*Correspondance indicateurs GRI: EN3/EN5*)

Rémy Martin a particulièrement réduit ses consommations, de 29,3%, passant ainsi de 2 852 à 2 017 MWh.

Cela s'explique par la baisse de consommation de fioul qui enregistre -96% passant de 470 à 16 MWh, en raison de l'arrêt des groupes électrogènes pour la production d'électricité.

La consommation de gaz sur ce site a également baissé de 16% (de 2 382 à 2 001 MWh) en raison d'un hiver doux en 2011/2012.

Évolution de la consommation d'énergie directe (fioul, gaz)



Pour l'exercice 2011/2012, la consommation d'énergie directe s'élève à 1,72 kWh par caisse standard.

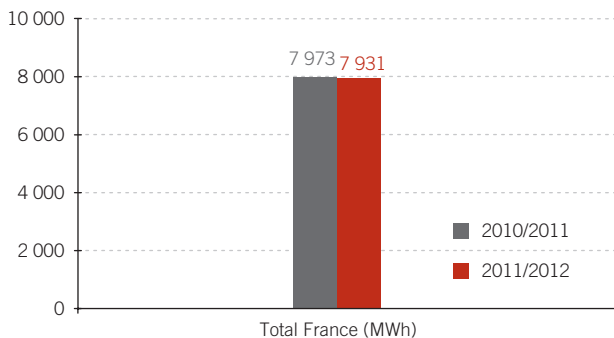
La forte baisse de consommation sur le site de Cognac a compensé l'évolution de la consommation sur le site d'Angers, qui est en augmentation de 6,1% (de 5 059 à 5 366 MWh).

Les consommations de gaz sur le site d'Angers ont augmenté de 6,0%, passant de 5 051 à 5 354 MWh en raison du mois de février particulièrement froid en 2012.

Énergies indirectes (électricité)

La consommation d'énergie indirecte est stable, de 7 973 à 7 931 MWh, ce qui confirme la baisse enregistrée depuis 5 ans (Correspondance indicateur GRI : EN4).

Évolution de la consommation d'énergie indirecte (électricité)



Pour l'exercice 2011/2012, la consommation d'énergie indirecte s'élève à 1,85 kWh par caisse standard.

La consommation d'électricité à Angers a augmenté de 6,4 % passant de 2 393 à 2 546 MWh en raison de l'installation de nouveaux équipements sur une ligne de conditionnement.

Cette augmentation est compensée par une baisse de consommation sur le site de Cognac, de 3,5 % (de 5 580 à 5 384 MWh).

Les efforts menés pour réduire la consommation d'énergie se poursuivent sur nos sites avec des résultats visibles. À Cognac, la réduction des consignes de chauffage le soir et le week-end s'accompagne de l'adaptation de la température de nos locaux en fonction des conditions climatiques extérieures. La baisse d'1°C dans les ateliers de production permet de réaliser par exemple une économie d'énergie de 7 à 11 %.

Les rénovations de bâtiment intègrent cette donnée et privilégient une luminosité maximale : dans les bureaux, une aile vétuste dont l'isolation pouvait être optimisée a été refaite à neuf avec de nombreux points de lumière. Nous avons pour projet de rénover une aile de bâtiment par an en suivant les mêmes exigences.

Enfin, la réfection de tous les chais a donné lieu à la mise en place d'ampoules basse consommation, une initiative reconnue par un certificat d'économie d'énergie d'EDF.

En parallèle de ces mises en place techniques, les collaborateurs sont sensibilisés sur des gestes simples comme l'éclairage des ateliers et bureaux, l'arrêt des machines et convoyeurs durant les pauses et la bonne utilisation des boîtiers de commande de chauffage.

La Gestion centralisée des énergies sur nos sites nous permet d'avoir des résultats détaillés sur nos consommations d'énergie. Globalement, les valeurs sont à la baisse et témoignent des efforts accomplis.

La diminution de la consommation d'énergie s'appuie également sur la démarche Green IT.

Rémy Cointreau s'implique sur ses différents sites en France pour faire évoluer son parc informatique et ses méthodes de travail. Cet engagement passe d'abord par l'achat d'un matériel qui consomme moins d'énergie. Ainsi 80 % du parc informatique a été remplacé, permettant une économie d'électricité de près de 40 %, soit 63 500 kWh (Correspondance indicateur GRI : EN 7) grâce au fournisseur éco-responsable pour lequel nous avons opté.

Cette optimisation des ressources va de pair avec une meilleure gestion de nos anciens matériels informatiques.

Ils sont récupérés pour être valorisés par une société spécialisée.

L'effort est continu et nous suivons de près les évolutions technologiques pour les appliquer dans le Groupe. De plus, nous continuons à mener des actions de sensibilisation interne, qui vont dans le sens des économies d'énergie mais aussi du bien-être des collaborateurs.

ÉCOCONCEPTION ET PRÉSERVATION DE RESSOURCES NATURELLES

Rémy Cointreau s'efforce de diminuer l'impact environnemental de ses nouveaux produits. Il s'appuie pour cela sur le logiciel BEE qui mesure l'impact environnemental des emballages.

La créativité, valeur partagée par Rémy Cointreau est mise au service de nos actions en faveur de l'environnement.

L'une de nos actions est de réduire le poids de verre de nos bouteilles. Cette année, le poids des bouteilles de Cognac Rémy Martin 1738 a été diminué d'environ 12 %, ce qui représente une réduction de 70 tonnes de verre (Correspondance indicateur GRI : EN 26).

Nous nous appuyons toujours sur la bouteillothèque que nous avons constituée pour comparer nos produits, les positionner et envisager des actions de réduction concrètes et mesurables de leurs impacts environnementaux.

Le travail sur l'écoconception des produits se poursuit assidûment et certains de nos packaging ont évolué comme sur le packaging de la bouteille Club Cognac, vendue en Asie. Les actions d'écoconception sur cet emballage ont été présentées au Salon Luxe Pack de Monaco, qui s'est tenu en octobre 2011. Nos innovations ont été reconnues par les professionnels présents, notamment sur la notion de maintien, voire d'accroissement de la qualité perçue.

Cet objectif de réduction des impacts environnementaux de nos emballages nous conduit à optimiser ceux des produits vendus en France. Leur poids moyen continue à diminuer et toutes nos actions représentent aujourd'hui une réduction du poids de verre de 84 tonnes.

Sont désormais aussi évalués les impacts liés à la distribution de ces produits en Europe. Cette étude sera finalisée lors du prochain exercice. Elle permettra d'envisager des pistes de réduction de nos impacts, en sélectionnant par exemple des partenaires transporteurs qui prennent en compte les aspects environnementaux dans leur activité.

En matière de préservation des ressources naturelles, Rémy Cointreau mène différentes actions pour diminuer ses consommations d'eau et de papier.

La consommation totale d'eau (*Correspondance indicateur GRI : EN 8*) est en augmentation de 9,8%, passant de 72 899 m³ à 80 015 m³.

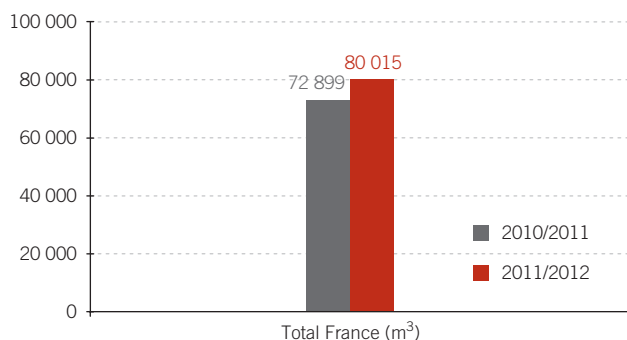
La consommation du site d'Angers est en augmentation de 15,3%, passant de 27 800 à 32 048 m³.

Cette évolution est principalement due à la création d'un nouvel espace vert et de son arrosage, à une fuite d'eau et à l'épalement des cuves.

Les activités du site de Cognac ont engendré une consommation d'eau en augmentation de +6,4%, passant de 45 099 m³ à 47 967 m³.

Les travaux liés à la création et à l'aménagement de nouveaux bureaux sont en partie responsables de cette hausse.

Consommation d'eau



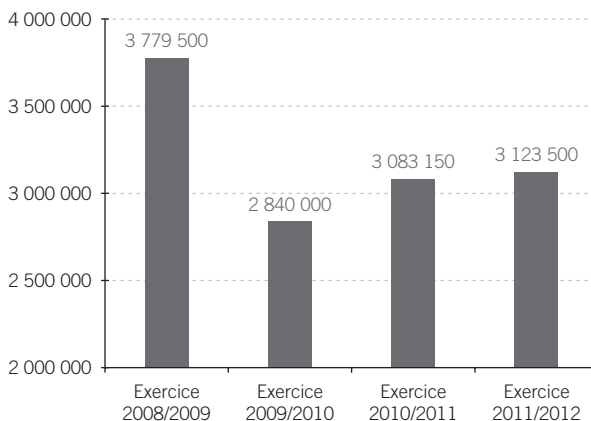
Pour l'exercice 2011/2012, la consommation d'eau s'élève à 18,62 litres par caisse standard.

En interne, les campagnes de sensibilisation aux éco-gestes continuent de recueillir une forte adhésion. Par la mise en place d'un nouveau procédé à économie d'eau, Cognac a réduit par exemple sa consommation d'eau pour le nettoyage.

Les collaborateurs sont régulièrement informés sur les enjeux environnementaux de notre activité, au travers notamment de quizz, de flash infos Environnement réguliers et via les réunions des correspondants Environnement.

La consommation de papier est en légère augmentation cette année avec 3,1 millions de feuilles de papier utilisées. (*Correspondance indicateur GRI : EN1*)

Consommation de papier



■ Total France (feuilles)

DÉCHETS ET EFFLUENTS

Le groupe maintient ses efforts quant à la réduction des effluents et des déchets. Là encore, la pédagogie auprès des collaborateurs est indispensable pour obtenir des résultats optimum. Dans cette optique, la sensibilisation au tri des déchets s'appuie régulièrement par exemple sur des visites de centres de traitement des déchets.

Le volume de déchets, essentiellement constitué de déchets industriels banaux (DIB), est globalement stable, passant de 1965 tonnes à 1956 tonnes (*Correspondance indicateur GRI : EN 22*).

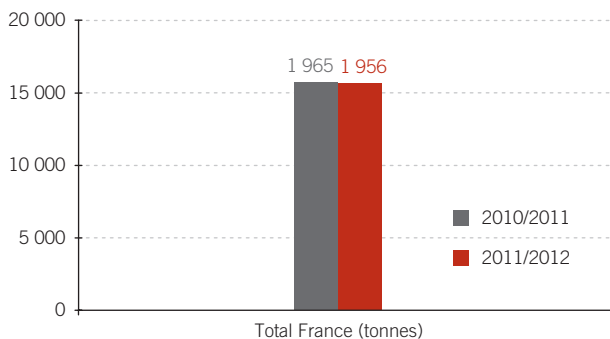
Les taux de tri et de valorisation sont également stables (93%).

En lien avec l'activité annuelle, le site d'Angers a diminué sa production de déchets de 1 136 à 1 062 tonnes.

Ceci a compensé une légère hausse des déchets du site de Cognac (de 829 à 894 tonnes).

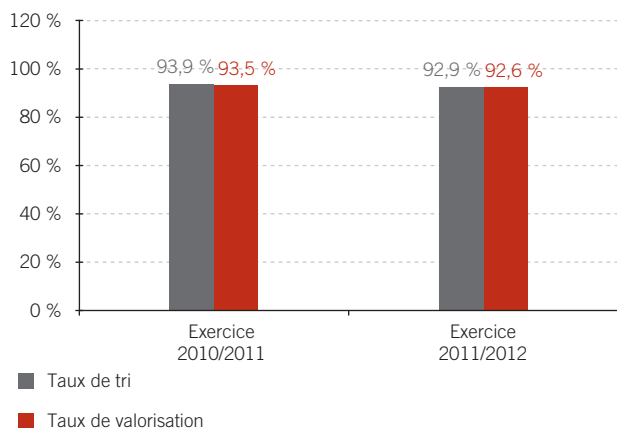
Les taux de tri et de valorisation restent stables à 96% à Angers et à 89% à Cognac.

Déchets : quantités



Pour l'exercice 2011/2012, la quantité de déchets produits s'élève à 0,455 kg par caisse standard.

Déchets



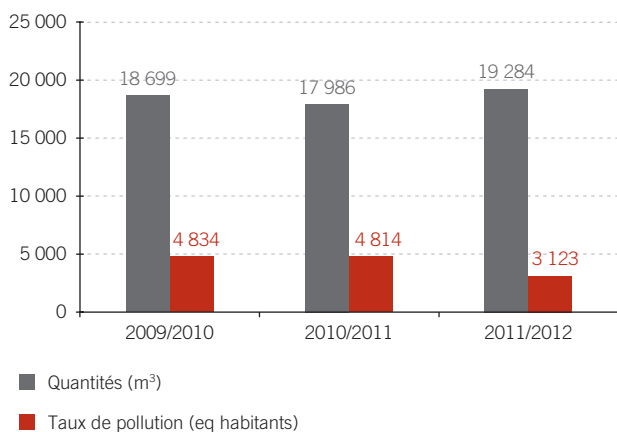
Les effluents sont en augmentation de 7,2 %, passant de 17 986 m³ à 19 284 m³ (*Correspondance indicateur GRI : EN 21*).

L'augmentation est due essentiellement au site de Cognac qui enregistre une hausse de 12,6 %, passant de 7 579 à 8 535 m³.

L'augmentation est moins importante sur le site d'Angers, de l'ordre de 3,3 %, de 10 407 à 10 749 m³.

En revanche, le taux de pollution des effluents est en nette diminution, de l'ordre de -35 %, qui passe de 4 814 eq habitant à 3 123. (*Correspondance indicateur GRI : EN 21*)

Effluents



Pour l'exercice 2011/2012, le volume d'effluents s'élève à 4,49 litres a par caisse standard.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Le bilan carbone, qui évalue les émissions de gaz à effet de serre de nos activités, est une démarche essentielle pour Rémy Cointreau.

Appliquant un principe d'exemplarité, le groupe l'a mis en place progressivement depuis ces dernières années, bien que ses sites ne soient pas concernés par les nouvelles obligations réglementaires issues des lois Grenelle.

Le bilan a été élargi au fur et à mesure des années, et a vu sa structuration se renforcer, notamment au travers d'un outil interne créé pour faire remonter plus facilement les informations données.

Fidèle à son principe de partenariat avec les parties prenantes locales, le groupe a mis en place ce dispositif avec le concours de Qualeader, société implantée en Pays de Loire.

Cela nous permettra de dresser chaque année le bilan carbone du périmètre réglementaire Grenelle (scopes 1 et 2) et tous les 3 ans un bilan complet incluant l'évaluation de toutes les émissions des gaz à effet de serre (scope 3).

Nous répondons ainsi de façon volontaire à l'exigence du décret n°2011-829 de juillet 2011 du Grenelle de l'Environnement, en nous appuyant sur l'outil bilan Carbone version 6 de l'ADEME, ainsi que sur les facteurs d'émission extraits des bases de données de l'ADEME.

Les scopes 1 et 2 incluent les émissions provenant des consommations d'énergie indirecte (électricité) et directe (gaz, fioul), des gaz réfrigérants et des véhicules détenus par l'entreprise.

Les émissions globales du groupe s'élèvent à 2 366 TeqCO₂ qui se répartissent en 1 692 TeqCO₂ pour le scope 1 et 674 TeqCO₂ pour le scope 2 (*Correspondance indicateur GRI : EN 16*).

Ces émissions sont principalement dues aux consommations d'énergies directe et indirecte qui représentent à elles seules 2 158 TeqCO₂, soit 91 % des émissions totales.

Les émissions du site de Cognac représentent 1 018 TeqCO₂ (560 TeqCO₂ pour le scope 1 et 458 TeqCO₂ pour le scope 2).

Le site d'Angers a des émissions supérieures, égales à 1 348 TeqCO₂ (1 131 TeqCO₂ pour le scope 1 et 217 TeqCO₂ pour le scope 2).

Émissions de GES en France

TeqCO ₂	2011/2012
Scope 1	1 692
Scope 2	674
Scopes 1 et 2	2 366

Pour l'exercice 2011/2012, par caisse standard, les émissions de GES pour le scope 1 s'élèvent à 0,394 kgeqCO₂, à 0,157 kgeqCO₂ pour le scope 2 et à 0,551 kgeqCO₂ pour l'ensemble des scopes 1 et 2.

Au-delà du périmètre réglementaire du bilan carbone, nous poursuivons nos actions de réduction des émissions carbone. Au total, nous avons économisé 1 385 TeqCO₂ (*Correspondance indicateur GRI : EN 18*).

- Dans le cadre de nos actions d'écoconception, l'évolution du packaging de la bouteille Club a abouti à une réduction de 151 TeqCO₂. Les 70 tonnes de verre économisées sur la gamme de cognac Rémy Martin 1738 nous permettent de réduire nos émissions carbone de l'ordre de 44 TeqCO₂. Enfin, l'évolution des emballages des produits vendus en France a permis une réduction de 87 TeqCO₂.

- La réduction de consommation d'énergies a entraîné une réduction de 154 TeqCO₂.
- L'augmentation du nombre de visio-conférences (+25%), et leur répartition étendue à de plus en plus de sites ont entraîné une réduction des déplacements professionnels, traduite par 949 TeqCO₂ non émises.

Le groupe a de plus privilégié l'acquisition de véhicules d'entreprise électriques pour le renouvellement de son parc automobile : deux véhicules ont été livrés à Cognac et un à Angers.

Enfin, l'effort de réduction de notre empreinte écologique passe aussi par un comportement et un engagement toujours plus responsables de la part de nos collaborateurs. Les autres initiatives visant à réduire les émissions carbone détaillées ci-dessous prouvent l'investissement au quotidien des collaborateurs dans la démarche :

- la restauration d'entreprise, par l'augmentation des approvisionnements de proximité, une meilleure gestion de l'énergie et du traitement des déchets nous ont permis de réduire les émissions de CO₂ ;
- à Cognac, l'adhésion à l'initiative de Poste, la « lettre verte » permet de réduire les émissions CO₂ liées à l'acheminement de ce courrier. L'adhésion volontaire du personnel est importante : plus de la moitié des courriers empruntent désormais cette voie écologique ;
- nous avons enjoint notre prestataire qui effectue les navettes inter-sites de prêter attention aux performances écologiques de ses véhicules. Le dernier véhicule acquis émet moins de CO₂, engendrant une réduction d'émissions CO₂ de 45 %.

BIODIVERSITÉ

La préservation de la biodiversité fait aussi partie de notre responsabilité environnementale et de notre engagement sociétal (*Correspondance indicateur GRI : EN 13*).

Sur les Domaines Rémy Martin, à Cognac, les jachères apicoles constituent une initiative parlante qui concilie efficacité économique et participation au bon fonctionnement de l'écosystème. La pratique traditionnelle de la jachère est optimisée en ensemençant les terres mises au repos avec des fleurs sélectionnées. Celles-ci sont utiles aux sols qu'elles rechargent en azote mais aussi aux abeilles, qui peuvent y butiner et prospérer.

Nous poursuivons par ailleurs les projets de boisement de nos terrains. C'est par exemple le cas des peupleraies, qui permettent d'augmenter la rentabilité de nos prés tout en favorisant le développement d'une faune et d'une flore écologique. Nous avons également créé l'an dernier une forêt alluviale expérimentale de 3 hectares sur les bords de la Charente, afin de préserver la qualité des sols et de l'eau.

Pour la 3^e année consécutive, Rémy Cointreau a renouvelé son soutien à un projet de reboisement en partenariat avec l'Office National des Forêts. Le groupe finance un programme de plantation de chênes d'une quarantaine d'hectares dans la forêt domaniale de Senonches en France.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE POUR LE REPORTING DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

Principes généraux

Rémy Cointreau adhère depuis 2003 à la Charte Global Compact et souhaite être l'ambassadeur des bonnes pratiques de cet engagement mondial dans le domaine des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

La notion de responsabilité sociale et environnementale (RSE) est diffusée au sein de l'entreprise, mais aussi en amont et en aval de son périmètre, vers ses clients, ses fournisseurs et l'ensemble de ses parties prenantes.

Les actions menées dans le cadre de la politique RSE sont régulièrement présentées dans les rapports annuels qui présentent également la totalité des indicateurs RSE avec la mise en place progressive des indicateurs internationaux du GRI (Global Reporting Initiative).

Ces documents sont consultables sur le site Internet de Rémy Cointreau et diffusés à l'ensemble des parties prenantes. (<http://www.remy-cointreau.com/fr/accueil/>).

Protocole de reporting

Le protocole de reporting 2011/2012 est un document interne, rappelant les engagements RSE de Rémy Cointreau et présentant la structure et les moyens mis en œuvre pour assurer un reporting de qualité et fiable.

À ce titre, il sert de guide pour le reporting interne et de référentiel pour la vérification externe en 2011/2012 de quatre indicateurs environnementaux, concernant :

- les déchets produits et leur valorisation ;
- les consommations d'eau ;
- les consommations d'énergies directes et indirectes ;
- les émissions de gaz à effet de serre (bilan réglementaire selon les lois Grenelle).

Le protocole de reporting est mis à jour annuellement avant le 31 décembre de chaque année afin de prendre en compte les modifications concernant les évolutions du reporting et des indicateurs RSE.

Il est consultable sur demande auprès du Directeur RSE de Rémy Cointreau, à l'adresse suivante : christian.lafage@remy-cointreau.com

Périmètre concerné

Le périmètre de reporting concerne les sociétés E. Rémy Martin à Cognac et Cointreau à Angers. Ce périmètre représente 91 % de la production en caisses standard de Rémy Cointreau.

Le troisième et dernier site de production de Rémy Cointreau situé à La Barbade (Rhum Mount Gay) est exclu du protocole de reporting, ainsi que le site administratif de Paris et les sociétés commerciales principalement situées aux USA (Rémy Cointreau USA) et en Chine (Rémy Cointreau China).

Ces sociétés seront progressivement intégrées dans le reporting au cours des prochains exercices.

Le reporting couvre la période du 1^{er} avril de l'année 2011 au 31 mars de l'année 2012.

Outils de reporting

Les outils de reporting sont essentiellement des outils de gestion de données numériques (tableur Excel).

Les données sont collectées et validées sur l'ensemble des sites d'Angers et Cognac, puis consolidées et validées sous leur forme publiée par la Direction RSE de Rémy Cointreau.

Contrôles et validation

CONTRÔLE INTERNE

Dans le but d'assurer la fiabilité du processus de remontée et de consolidation des données RSE, des contrôles internes sont réalisés et formalisés à chaque étape du processus de remontée des indicateurs, comme par exemple des revues analytiques (comparaison et analyse des évolutions d'une année sur l'autre).

Les différentes entités doivent systématiquement justifier une variation des indicateurs supérieure à 10 % d'une année sur l'autre.

CONTRÔLE EXTERNE

- Le protocole de reporting sert de référentiel pour la vérification externe des données et est accessible aux vérificateurs externes.
- Les sources de données ainsi que les documents de mesure, de calcul et de consolidation des données sont vérifiables par un tiers indépendant, ainsi que les procédures de contrôles.
- Les documents correspondants et les pièces justificatives sont conservés et rendus accessibles.

Pertinence des indicateurs

Les indicateurs RSE retenus par Rémy Cointreau prouvent la réalité et la fiabilité des actions mises en œuvre par Rémy Cointreau en lien avec ses engagements RSE.

Ils contribuent à la prise de décision des utilisateurs de ces indicateurs dans le cadre des plans de progrès établis pour atteindre les objectifs RSE de Rémy Cointreau.

Indicateurs retenus

QSE (*Qualité, Sécurité et Environnement*) : investissements QSE, consommations d'eau, consommations d'énergies directes (gaz, fioul) et indirectes (électricité), volumes et pollution des effluents, quantités et taux de valorisation des déchets, émissions et réductions de GES (gaz à effet de serre).

Les indicateurs suivants ont fait l'objet d'une vérification externe par les équipes spécialisées en Environnement et Développement Durable d'Ernst & Young :

- Indicateur « Consommations d'eau » :

Cet indicateur représente la consommation totale d'eau (en m³)

- Indicateurs « Quantités et taux de valorisation des déchets » :

Ces indicateurs représentent la quantité totale annuelle de déchets (en tonnes), ainsi que le taux de valorisation de ces déchets (en %)

- Indicateurs « Consommations d'énergies directes (gaz, fioul) et indirecte (électricité) » :

Ces indicateurs représentent les consommations totales d'énergies : gaz, fioul et électricité (en MWh)

- Indicateur « Émissions de GES (gaz à effet de serre) » :

Cet indicateur représente les émissions de gaz à effet de serre définies par les lois Grenelle de l'Environnement et en lien avec les consommations énergétiques, les gaz réfrigérants et les véhicules détenus (en TeqCO₂).

Il est calculé à l'aide de l'outil bilan carbone de l'ADEME.

Le rapport d'examen indépendant d'Ernst & Young est présenté dans le document de référence de Rémy Cointreau.

FOURNISSEURS

Notre engagement : impliquer nos fournisseurs dans nos engagements sociaux et environnementaux, contrôler leur implication réelle et les accompagner dans leur démarche de progrès.

Sensible à l'engagement effectif de ses fournisseurs dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale, Rémy Cointreau tient à s'assurer que tous respectent les principes édictés par les Chartes internationales. La conformité à la Charte Global Compact en particulier est vérifiée par le biais d'audits menés par le cabinet SGS, par exemple cette année chez nos fournisseurs de coffrets, d'écorces d'orange ou encore d'huiles essentielles. Au total, le référentiel d'audit comprend plus de 200 questions sur tous les aspects de l'entreprise. Conditions de travail et relations sociales, sécurité, environnement, le spectre d'analyse est très complet. Ces audits nous assurent également que les pratiques des fournisseurs répondent bien aux exigences de qualité requises par le Groupe. Pour faire partager à nos partenaires la rigueur qui fait partie de notre culture et les entraîner dans une dynamique d'amélioration continue, nous les aidons à mettre en place des plans de progrès concrets à court et moyen terme. Concrètement cette année, 3 plans de progrès ont été identifiés. Parmi les actions incluses dans ces plans, 60 % des actions sont déjà effectivement mises en place par les fournisseurs concernés.

De plus, nous continuons la collecte des informations environnementales auprès de nos fournisseurs. Le projet ADEME/ Afnor « Affichage environnemental » se précisant au travers de l'expérimentation menée en France, nous mettrons en cohérence les demandes d'informations auprès de nos partenaires avec les exigences normatives.

Le Code éthique des affaires englobe de manière plus large le Code de conduite des achats. Il confirme également que les exigences du groupe envers ses fournisseurs sont la réciproque d'une conduite irréprochable de sa part et d'un grand respect de leur travail.

RESSOURCES HUMAINES

Garantir l'équité sociale et le développement de nos collaborateurs, favoriser leur adhésion à la stratégie de l'entreprise et les impliquer dans les actions citoyennes du Groupe, dans le cadre des valeurs fondatrices d'écoute et de dialogue de Rémy Cointreau.

Rémy Cointreau mène une politique de ressources humaines internationale inscrite dans une perspective d'excellence. La recherche de la perfection passe à la fois par notre capacité à construire une politique qui concerne l'ensemble du groupe et à la décliner pour chacun des collaborateurs. Où qu'ils soient situés et quel que soit leur métier, notre ambition est de favoriser le développement professionnel et l'épanouissement personnel des salariés, au travers notamment de la formation continue. La dynamique de croissance offre des opportunités pour faire émerger les talents de demain et recourir à des formes plus inclusives d'apprentissage. Tout en étant toujours plus attentif à entretenir des environnements de travail positifs et productifs.

UNE POLITIQUE DE FORMATION TOURNÉE VERS L'EXCELLENCE

Toujours plus présent dans le monde, Rémy Cointreau a encore cette année augmenté significativement ses effectifs au cours de l'exercice. Ce développement s'accompagne d'une évolution de la politique de ressources humaines afin de l'adapter aux besoins de l'entreprise et aux attentes de ses équipes.

La création cette année de la « Rémy Cointreau Academy » a marqué une nouvelle étape de cette politique dynamique. Conçue comme un ensemble de formations dispensées personnellement par les top managers du Groupe, cette université interne est entièrement adaptée pour former les 300 managers et les accompagner dans une culture propre au Groupe.

Le déploiement de ces formations est progressif : les modules recouvriront à terme tous les volets clés de notre activité.

- La « *Brand Academy* » aborde sous un angle stratégique les spécificités marketing et commerciales de nos marques et du secteur du luxe. 75 % des managers y ont déjà été formés et tous les autres le seront au cours du prochain exercice.
- La « *Sales Academy* » forme à la négociation et aux techniques commerciales avec une approche pragmatique et différenciante à mettre en oeuvre sur les marchés afin de soutenir les marques, créer de la valeur pour nos partenaires et clients, en ligne avec la stratégie du Groupe. Les formations ont été dans un premier temps déployées au niveau local, principalement en Asie, pour apporter à nos forces commerciales une valeur ajoutée sur ces marchés déterminants pour la croissance.
- La « *Finances Academy* » sera déployée auprès de l'ensemble des managers au cours du prochain exercice. 150 collaborateurs non-financiers ont d'ores et déjà été formés, principalement en France. Au-delà des aspects économiques de notre métier, cette formation permet de garantir la compréhension par tous des critères de l'efficacité du Groupe, avec une culture financière mieux partagée.

Enfin, à plus long terme, une formation sur le management RH se concentrera sur les aspects plus strictement liés au leadership et au pilotage de la fonction managériale.

La dématérialisation de ces modules sur l'intranet donnera l'occasion aux nouveaux arrivants d'entrer rapidement dans les principes fondateurs de la culture du Groupe, avec une approche la plus opérationnelle et pratique possible.

En parallèle, le plan de formation a continué afin d'accompagner le développement professionnel de nos collaborateurs. Le *e-learning* est en outre encouragé pour inciter chacun à se former et à s'ouvrir aux langues étrangères, l'offre étant fournie pour l'apprentissage des langues. Une bibliothèque du développement est également en libre accès pour permettre à chacun d'accomplir une démarche volontaire d'apprentissage.

En supplément des formations individuelles, des actions collectives sont également parfois menées au bénéfice de différentes catégories. Tout le personnel du site de Cognac a ainsi bénéficié d'une journée complète de formation sur la « premiumisation des spiritueux ». Cette formation leur a permis d'étendre leurs connaissances sur les spiritueux, sur les stratégies de positionnement des marques ainsi que les différentes tendances et codes identitaires qui les constituent.

Nombre d'heures de formation : 11 773

(Correspondance indicateur GRI : LA 10)

SAISIR LES OPPORTUNITÉS POUR FAIRE ÉVOLUER NOS COLLABORATEURS

Groupe en expansion, Rémy Cointreau encourage le développement et l'élargissement des compétences de ses équipes. La politique des ressources humaines mise en place depuis quelques années s'attache notamment à contribuer à rendre les salariés co-responsables et acteurs de leur avenir professionnel. Dans cette optique, la formalisation du processus de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences a vocation à permettre à l'entreprise d'adapter ses ressources et d'anticiper ses besoins. Notamment en matière d'expertises techniques et de compétences rares.

C'est ainsi qu'à Cognac, la mise en œuvre d'un plan d'investissement et de refonte industrielle pour accompagner la croissance du groupe a prévu la création de postes spécifiques pour optimiser la production. Une dizaine de salariés expérimentés se sont vus proposer un rôle d'interface entre les équipes de production et le management, fonction nouvelle au sein du Groupe. Cette initiative a pour but de fluidifier les échanges pour une production efficace, tout en permettant à des collaborateurs compétents d'évoluer professionnellement. Ces derniers, véritables pivots, sont accompagnés et formés le long de leur parcours.

Rémy Cointreau développe également une politique de recrutement en tirant au plus haut les exigences pour attirer les hauts profils et développer leur potentiel. La taille humaine du groupe permet également d'identifier les talents en interne et de les encourager à se développer en saisissant les opportunités offertes par notre stratégie de croissance. Les parcours sont suivis de manière individualisée.

L'apprentissage est un autre moyen privilégié de recruter et former les talents de demain. Sur nos sites français, une dizaine d'apprentis du niveau Bac Pro à Bac +5, 6 à Angers et 4 à Cognac apprennent leur métier dans un environnement où la rigueur et la créativité sont encouragées. Certains de nos stagiaires se voient proposer des contrats de volontariat international en entreprise (VIE).

Le transfert des compétences est également une préoccupation forte, nécessaire dans un secteur où le savoir-faire est un art avant d'être un métier. Des binômes junior - senior ont été créés dans les chais pour assurer la continuité de la tâche, dans le respect des méthodes traditionnelles.

UN DIALOGUE SOCIAL SEREIN POUR FAVORISER L'INTÉGRATION ET LE BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS

Soucieux de travailler dans un climat social propice à la performance du groupe et à l'épanouissement des salariés, Rémy Cointreau a signé avec ses partenaires sociaux plusieurs accords. L'accord sur la politique salariale comprenant notamment la revalorisation des salaires des non-cadres favorise la fidélisation des collaborateurs. Le site de la Barbade a également fait l'objet d'un accord spécifique sur le sujet.

Deux nouveaux accords sur la participation des salariés aux résultats de l'entreprise et sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ont été signés cette année.

Aujourd'hui, 46 % des collaborateurs sont des femmes en France. (*Correspondance indicateur GRI : LA 13*). Un accord sur l'égalité professionnelle hommes femmes prévoit des actions dans cinq domaines : le recrutement, la rémunération, la carrière et la formation, les conditions de travail, l'équilibre vie privée-vie professionnelle. Dans ce cadre, par exemple, le groupe a engagé une expérimentation de transmission interne de CV anonymes et l'aménagement des postes de travail.

Outre ces accords, les sites français du groupe sont très attentifs au bien-être de leurs collaborateurs. Ainsi, les sites d'Angers et Cognac mènent des diagnostics psycho-sociaux avec l'Aract (association régionale pour l'amélioration des conditions de travail). À Cognac, tout en jugeant les résultats favorables, le groupe a mis en place des actions concrètes pour encourager la reconnaissance du travail de chacun, l'accroissement des compétences et des conditions et relations de travail plus simples et plus efficaces. À Angers, la démarche participative et préventive a été privilégiée. Une dizaine d'entretiens collectifs ont été organisés sur la signification de la perfection pour chacune des équipes. La réflexion a été engagée de manière transversale et progressive. Un groupe de collaborateurs issus de fonctions diverses, des membres du comité d'entreprise et du CHSCT ont été très impliqués dans cette action. Un ergonome et le médecin du travail y ont apporté leur concours. Là encore, les résultats sont positifs et permettent d'affirmer que le climat de travail est serein ; des axes de progrès ont été dessinés pour poursuivre dans cette voie et seront mis en place lors du prochain exercice.

Les dépenses d'amélioration des conditions de travail s'élèvent à 1,09 million d'euros. Le taux d'absentéisme est de 4 %.

FAIRE DE LA DIVERSITÉ UNE CHANCE

Le groupe souhaite offrir à tous la possibilité de s'épanouir professionnellement. De ce fait, nous continuons à adapter nos méthodes de recrutement et nos postes de travail pour accueillir davantage de travailleurs handicapés. À Cognac, les efforts engagés ont permis de parvenir à près de 27 ETP (équivalent temps plein), pour un minimum légal requis de 18. À Angers, le groupe a fait le choix de verser sa taxe d'apprentissage à des organismes, écoles ou structures accompagnantes favorisant l'insertion des travailleurs handicapés.

En matière de diversité, après deux exercices qui ont permis d'installer une politique forte, le groupe a opéré en parallèle des actions liées à la diversification des recrutements, à l'égalité hommes-femmes, à l'intégration des travailleurs handicapés et à des actions de réinsertion au niveau local. Cognac mène ainsi en partenariat avec Pôle Emploi des opérations de recrutement de personnes en réinsertion sociale qui se sont soldées par des embauches en CDI.

COMMUNICATION ET CONSOMMATION RESPONSABLES

Notre engagement : accompagner le développement international de nos marques avec la promotion d'une consommation responsable, basée sur des principes transparents et partagés auprès de toutes ses parties prenantes, tout en soutenant la recherche scientifique sur l'alcoologie.

MAINTENIR LE CAP D'UNE COMMUNICATION RESPONSABLE AVEC DES ENGAGEMENTS CLAIRS

La démarche de promotion d'une consommation et d'une communication responsables se situe au cœur des engagements RSE pris par le groupe dans le cadre du Global Compact. Attentif aux attentes de la société civile et des pouvoirs publics concernant l'impact de ses communications, Rémy Cointreau a mis en place depuis plusieurs années des principes préalables à toute campagne de communication et un processus de contrôle en interne.

La Charte éthique, conçue en 2004 par le groupe sert de ligne directrice à toutes nos équipes marketing. Le document édicte des principes fondamentaux qui s'ajoutent au cadre juridique strict de la promotion des spiritueux. Son contenu a été revu et enrichi cette année. Toutes les campagnes respectent ces engagements.

À la fin de l'année 2011, le groupe a signé la Charte pour une communication responsable de l'Union des Annonceurs. Cette adhésion nous engage plus largement sur un ensemble de bonnes pratiques de communication, allant par exemple jusqu'à l'écoconception des moyens et modes de communication.

LE COMITÉ DE COMMUNICATION RESPONSABLE, GARANT INDISPENSABLE DE L'AUTO-RÉGULATION DES PRATIQUES

Le Comité de Communication Responsable (CCR), instance essentielle dans notre fonctionnement s'assure de la bonne application de nos engagements. La protection des mineurs, l'utilisation d'Internet et des médias digitaux sont des sujets sur lesquels le comité est particulièrement vigilant.

Les procédures ont été revues cette année et les équipes marketing ont été sensibilisées aux nouveaux modes de validation. Composé des fonctions compétentes au niveau juridique, marketing, commercial et publicité, le CCR analyse et valide la conformité de toutes les campagnes aux Chartes dont Rémy Cointreau est signataire. (*Correspondance indicateur GRI : PR 6*) Cette étape de vérification des campagnes étant fondamentale, toutes nos équipes dans le monde doivent la respecter et le comité s'oblige à la plus grande réactivité. C'est pourquoi la procédure de soumission des documents relatifs aux campagnes est totalement dématérialisée. Cette année, 6 campagnes et actions promotionnelles y ont été

soumises essentiellement pour les marques Rémy Martin, Cointreau et Metaxa. Pour accompagner le CCR, la cellule de veille « Alcool et société » se préoccupe d'étudier l'état de l'opinion, les pratiques des autres acteurs et les dernières études scientifiques sur les risques liés à la consommation d'alcool. Un outil essentiel pour nous aider dans l'auto-régulation de nos pratiques.

SOUTIEN DE LA RECHERCHE SUR L'ALCOOLOGIE

Rémy Cointreau continue à soutenir financièrement l'institut de recherche scientifique sur les boissons, l'IREB, fondé en 1971 par les sociétés productrices et distributrices de boissons alcoolisées. L'IREB mène et subventionne des travaux qui développent les connaissances scientifiques autour de l'alcool. Il est doté d'un comité scientifique indépendant et continue de soutenir financièrement chaque année une trentaine de projets de recherche. Christian Lafage, Directeur de la Responsabilité Sociale et Environnementale du Groupe, en est le Président.

PARTIES PRENANTES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

Notre engagement : partager l'expérience que nous avons acquise en matière de développement durable avec l'ensemble de nos parties prenantes, et agir de façon concrète sur les territoires où le groupe est présent afin que ce développement durable soit une réalité au niveau local.

PARTAGER SON EXPÉRIENCE AVEC LES PARTIES PRENANTES, EN FRANCE COMME À L'INTERNATIONAL

Rémy Cointreau communique de manière transparente sa politique et son plan d'actions RSE, en réponse aux sollicitations de ses parties prenantes. C'est en particulier le cas dans les réseaux de distribution européens, où ses produits sont d'autant plus appréciés que ses efforts en matière de responsabilité sociale et environnementale sont connus et reconnus. Cette pédagogie auprès des parties prenantes est également appréciée par les agences de notations et les gestionnaires de fonds ISR.

Le groupe a à cœur d'expliquer et de démontrer que RSE et luxe ne sont pas des démarches contradictoires. Il existe au contraire un lien fort entre l'exigence d'excellence qui fait la réputation de ses produits et les pratiques en matière de RSE, reflet de notre impératif de qualité envers nos clients. Rémy Cointreau a d'ailleurs été sollicité pour témoigner sur ce thème émergent et ses prises de parole sur sa démarche RSE globale s'intensifient.

Pour aller plus loin encore, nous nous engageons dans des actions de mécénat pour faire vivre nos convictions bien au-delà des frontières françaises. La marque Louis XIII soutient ainsi depuis cette année l'action de *The Film Foundation* qui agit pour la sauvegarde du patrimoine cinématographique en restaurant des films anciens. Fondée en 1990 par Martin Scorsese, la fondation partage avec Rémy Cointreau et avec Louis XIII en particulier cet attachement à la préservation d'un héritage. Nous faisons vivre un savoir-faire plus que centenaire avec cette même passion qui anime la fondation pour veiller sur la mémoire du cinéma. Notre but commun est la transmission d'une histoire.

AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

Le groupe est avant tout attentif aux bonnes pratiques RSE sur les territoires où il déploie son activité. Il continue pour cette raison à s'impliquer auprès de la société Revico qui traite les vinasses de distillation issues du vignoble de Cognac pour produire des énergies vertes.

L'information des consommateurs se concrétise avec la mise en place de l'affichage environnemental. Le groupe travaille sur ce sujet, des premiers travaux et études préliminaires ont été menés.

Agir localement, c'est aussi partager au plus près ce qu'est le développement durable chez Rémy Cointreau, en allant à la rencontre des étudiants dans les écoles et universités qui nous entourent et qui dispensent des enseignements spécialisés dans le développement durable. Au-delà des cours et interventions de nos collaborateurs dans ces écoles, nous constatons que les établissements s'intéressent aussi à rendre leurs propres modes de fonctionnement plus durables. Nous sommes de plus en plus sollicités à ce titre par leurs responsables.

Au-delà de ces aspects, le groupe poursuit son action dans le domaine social local. Nous soutenons la fondation de la 2^e chance qui accompagne des personnes en situation de grande précarité dans un projet professionnel réaliste et durable (formation qualifiante, création d'activité). Rémy Cointreau a présenté en partenariat avec une association locale (EGEE - Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise) les actions de la fondation lors d'un forum à Angoulême, une initiative qui a permis un échange avec les associations et autorités locales. Enfin, dans la lignée des actions menées en lien avec Pôle Emploi, certains de nos collaborateurs ont pris l'initiative de parrainer des personnes en réinsertion sociale en leur prodiguant des conseils et en mettant à disposition leur réseau de connaissances.

Tableau des indicateurs environnementaux

	2011/2012	2010/2011
Consommation totale d'énergie, en MWh		
Total France	15 315	15 884
dont Cointreau	7 913	7 452
dont E. Rémy Martin & C°	7 402	8 432
Consommation d'énergie directe (gaz, fuel), en MWh (Indicateur GRI : EN3)		
Total France	7 384	7 912
dont Cointreau	5 367	5 060
dont E. Rémy Martin & C°	2 017	2 852
Consommation d'énergie indirecte (électricité), en MWh (indicateur GRI : EN4)		
Total France (MWh)	7 931	7 973
dont Cointreau (MWh)	2 546	2 393
dont E. Rémy Martin & C° (MWh)	5 384	5 580
Consommation d'eau, en m³ (indicateur GRI : EN8)		
Total France	80 015	72 899
dont Cointreau	32 048	27 800
dont E. Rémy Martin & C°	47 967	45 099
Consommation de papier, en millions de feuilles (indicateur GRI : EN1)		
Total France	3,12	3,08
dont Cointreau	0,66	0,75
dont E. Rémy Martin & C°	1,78	1,44
dont Bureaux administratifs Paris	0,68	0,89
Quantités de déchets, en tonnes (indicateur GRI : EN22)		
Total France	1 956	1 965
dont Cointreau	1 062	1 136
dont E. Rémy Martin & C°	894	829
Taux de tri des déchets, en %		
Total France	92,9	93,9
dont Cointreau	96,5	96,5
dont E. Rémy Martin & C°	88,8	90,4
Taux de valorisation des déchets, en %		
Total France	92,6	93,5
dont Cointreau	96,0	96,1
dont E. Rémy Martin & C°	88,6	90,0
Volume d'effluents, en m³ (indicateur GRI : EN21)		
Total France	19 284	17 986
dont Cointreau	10 749	10 407
dont E. Rémy Martin & C°	8 535	7 579
Taux de pollution des effluents, en éq. Habitant (indicateur GRI : EN21)		
Total France	3 123	4 814
dont Cointreau	859	1 045
dont E. Rémy Martin & C°	2 264	3 769

	2011/2012	2010/2011
Émissions de GES (Scopes 1 et 2), en TeqCO₂ (indicateur GRI : EN16)		
Total France	2 366	–
dont Cointreau	1 348	–
dont E. Rémy Martin & C°	1 018	–
Émissions de GES (Scope 1), en TeqCO₂		
Total France	1 692	–
dont Cointreau	1 131	–
dont E. Rémy Martin & C°	560	–
Émissions de GES (Scope 2), en TeqCO₂		
Total France	674	–
dont Cointreau	216	–
dont E. Rémy Martin & C°	458	–

Rapport d'examen indépendant sur une sélection d'indicateurs environnementaux

Exercice clos le 31 mars 2012

Aux Actionnaires,

A la suite de la demande qui nous a été faite par la société Rémy Cointreau, nous avons effectué un examen visant à nous permettre d'exprimer l'assurance modérée qu'une sélection d'indicateurs environnementaux⁽¹⁾ relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2012 (les « Indicateurs ») a été établie conformément au protocole de reporting de Responsabilité Sociale et Environnementale de Rémy Cointreau dans sa version de mai 2012 (le « Référentiel »).

Les Indicateurs sont présentés dans le document de référence dans la partie « Entreprise Responsable ». Des informations méthodologiques contenues dans le Référentiel sont également présentées dans le document de référence sous la rubrique « Note méthodologique pour le reporting des indicateurs environnementaux ».

Il relève de la responsabilité de la direction de la Responsabilité Sociale et Environnementale de Rémy Cointreau d'établir les Indicateurs et le Référentiel, d'en assurer la mise à jour et la mise à disposition.

Il nous appartient, sur la base de nos contrôles, d'exprimer une conclusion sur ces Indicateurs. Nos contrôles ont été conduits conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France et aux standards internationaux définis par l'ISAE 3000 (« International Standard on Assurance Engagement », décembre 2003) de l'IFAC (« International Federation of Accountants ») dans le respect des règles d'indépendance définies par les textes législatifs et réglementaires ainsi que le code de déontologie de la profession.

Les conclusions formulées ci-après portent sur ces seuls Indicateurs revus et non sur l'ensemble des informations communiquées dans la partie « Entreprise Responsable » du document de référence. Une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des contrôles plus étendus.

1. Nature et étendue des contrôles

Nous avons mis en œuvre les diligences conduisant à une assurance modérée que les Indicateurs ne comportent pas d'anomalie significative.

- Nous avons apprécié le Référentiel au regard de sa précision, sa clarté, son objectivité, son exhaustivité et sa pertinence par rapport aux activités du groupe et aux pratiques de reporting du secteur d'activités.
- Au niveau du groupe, nous avons :
 - mené des entretiens auprès des responsables du reporting des Indicateurs,
 - mené une analyse de la matérialité et des risques d'anomalie,
 - évalué l'application du Référentiel, mis en œuvre des procédures analytiques et des tests de cohérence, et vérifié, sur la base de sondages, la consolidation des Indicateurs.
- Au niveau des deux sites concernés par le reporting, nous avons vérifié la compréhension et l'application du Référentiel, et mené des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier les formules de calcul et à rapprocher les données avec les pièces justificatives.
- Nous avons revu la présentation des Indicateurs figurant dans le document de référence dans la partie « Entreprise Responsable ».

(1) Tonnages de déchets produits (tonnes), Taux de valorisation des déchets (%), Consommations d'eau (m3), Consommations énergétiques (MWh), Emissions de GES (Scope 1 & 2) (tonnes équivalent CO2).

2. Commentaires sur les procédures

Le Référentiel appelle de notre part les commentaires suivants :

- Les indicateurs reportés par le groupe dans le document de référence et le rapport annuel traitent des principaux enjeux environnementaux liés aux activités du groupe et témoignent de son engagement sur ces sujets. Le groupe pourrait compléter ce reporting sur les enjeux de biodiversité.
- Le périmètre de reporting actuel couvre les impacts environnementaux des sites français des villes de Cognac et de Saint-Barthélemy-d'Anjou. Afin d'améliorer l'exhaustivité des impacts pris en compte, ceux-ci pourront être élargis aux activités de production, de distribution, commerciales et administratives du groupe non incluses à ce jour, y compris à l'étranger.

3. Conclusion

Sur la base de nos contrôles, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Indicateurs ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel.

Paris-La Défense, le 8 juin 2012

Ernst & Young et Associés

Environnement et Développement durable

Eric Mugnier

Rémy Cointreau
rue Joseph Pataa, 16100 Cognac

Directeur RSE : Christian Lafage
christian.lafage@remy-cointreau.com



RÉMY COINTREAU